

Marie-Noëlle BATTISTEL
Michel DESTOT
Geneviève FIORASO
Michel ISSINDOU
Pierre RIBEAUD
Députés de l'Isère

Monsieur Michel DELPUECH
Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
106 Rue Pierre Corneille
69419 Lyon Cedex 3

Grenoble, le 3 mai 2016

Monsieur le Préfet de Région,

Notre attention a été appelée les administrateurs du Pôle Musical d'Innovation (PMI), dont le siège se situe 51, Boulevard Gambetta à Grenoble, concernant la situation financière de l'association, menaçant à très court terme la poursuite de son activité de diffusion artistique et la mise en œuvre du Festival Rocktambule qu'elle organise depuis plus de vingt ans dans l'agglomération grenobloise.

L'association PMI travaille sur le long cours avec de nombreux acteurs de l'agglomération (maisons des jeunes, hôpital, éducation nationale, centre pénitentiaire...). Le festival Rocktambule est l'aboutissement de ces collaborations transversales mêlant une programmation d'artistes d'envergure nationale et internationale ainsi que de jeunes artistes et groupes locaux. Ces événements sont financés par des partenariats extérieurs, par les collectivités et également par des recettes propres.

Si l'édition 2015 de Rocktambule a rencontré un succès satisfaisant avec plusieurs dates complètes, les soirées sous chapiteau n'ont pas réuni suffisamment de public pour équilibrer le budget : 6000 entrées contre 11000 attendues ont conduit à un déficit de l'ordre de 100 000 euros.

Lors d'une réunion qui s'est tenue en octobre dernier, les représentants des différentes collectivités (Conseil Général, Région, Métropole, Ville de Grenoble) ont exprimé leur souhait de voir le projet associatif perdurer. Les députés de l'agglomération grenobloise qui soutiennent l'association depuis plusieurs années par le biais de leur réserve parlementaire, ont sollicité les collectivités, dans un courrier en date du 2 novembre dernier, dont vous trouverez ci-joint la copie, afin qu'une subvention exceptionnelle soit octroyée à cette association. Le PMI a également obtenu une subvention exceptionnelle du Centre National de la chanson des Variétés et du jazz (CNV) tout en présentant un nouveau projet pour 2017.

La semaine dernière, les responsables de l'association ont été reçus par le Délégué à la Musique à la Direction Générale de la Création Artistique rattaché au ministère de la Culture et de la Communication. Celui-ci a réaffirmé son soutien technique au dossier. Une réunion de l'ensemble des partenaires permettrait de confirmer ce soutien national qui est conditionné à l'engagement correspondant des collectivités territoriales.

Désireux qu'une solution puisse être trouvée pour permettre à PMI de dépasser ses difficultés financières immédiates et de poursuivre ses activités en 2017, nous vous prions de bien vouloir envisager d'engager, dans les meilleurs délais, une rencontre placée sous votre autorité, réunissant l'ensemble des collectivités territoriales partenaires ainsi que la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous ne manquerez pas d'accorder à cette demande et de la réponse que vous pourrez y apporter, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet de Région, l'expression de notre considération distinguée.



Geneviève FIORASO



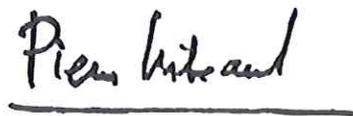
Michel DESTOT



Michel ISSINDOU



Marie-Noëlle BATTISTEL



Pierre RIBEAUD